

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3101 AFP et stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des s			
Ancien Code	PEDE3B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB3110		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (martellal@helha.be) Julien LOBET (lobetj@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) Ahmed YETRIB (yetriba@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Benoit WAUTELET (wauteletb@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be) HELHa Campus Mons Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfm@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Fabienne GEURY (geuryf@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (leporcqc@helha.be) Brigitte BRION (brionb@helha.be) Tania HEUSGHEM (heusghemt@helha.be) Sylvie JANCART (jancarts@helha.be) Camille TONELLI (tonellic@helha.be) Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (hauferlinm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération		70	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur

entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Observer les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants.

Concevoir des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences en P1.

Mettre en œuvre ces activités, dispositifs et outils en classe de P1 de manière autonome.

Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.

Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B11AFPS1A AFP 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'app	120 h / 4 C
PEDE3B11AFPS1B Stage 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'a	90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B11AFPS1A AFP 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'app	40
PEDE3B11AFPS1B Stage 3.1 : concevoir et mettre en œuvre des situations d'a	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Évaluation :

- des activités préparées et de la prestation de ces activités en stage ;
- de la capacité d'évaluation des apprentissages menés en stage ;
- de l'analyse réflexive et de la régulation des pratiques suite à l'évaluation des compétences des élèves sur base du rapport du maître de stage et des professeurs visiteurs.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app			
Ancien Code	12_PED3B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3111		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine LEPORCQ (leporcqc@helha.be) Brigitte BRION (brionb@helha.be) Tania HEUSGHEM (heusghemt@helha.be) Sylvie JANCART (jancarts@helha.be) Camille TONELLI (tonellic@helha.be) Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (hauferlinm@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AFP organisés par la psychopédagogue, la MFP et les différents professeurs disciplinaires visent à préparer les étudiants au stage en P1. L'objectif de ces différents regards est d'outiller les étudiants dans leur pratique et leur faire découvrir les méthodologies spécifiques à la P1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

- 1.1. Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.
- 1.2. Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- 1.4. Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- 1.3. Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- 3.8. Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ; uniquement les compétences suivantes :
 - Identifier des éléments socioculturels garants d'une communication efficace;
 - Identifier et analyser les codes des cultures scolaires et familiales dans un but d'ouverture et de partenariat.

Domaine 2 : Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective

- 2.1. S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations.

Domaine 3 : Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive

3.3. Maîtriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
3.4. Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci.

3.8. Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues.

Uniquement les compétences suivantes :

- Identifier l'impact de sa communication non verbale sur les apprentissages et l'adapter ;
- Identifier les invariants du harcèlement, du racisme/discrimination et des violences ;
- Connaitre les stratégies de gestion de conflit ;
- Créer un climat de confiance pour faciliter la prise de décision collective et la résolution de problème ;
- Pratiquer une écoute active pour comprendre les besoins et les préoccupations des élèves, de leur entourage et des collègues.
- Développer une communication ouverte et respectueuse avec ses pairs et les équipes éducatives pour échanger des idées et des pratiques pédagogiques efficaces.
- Créer un environnement respectueux et propice à l'expression libre des opinions des élèves.

3.9. Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

3.6. Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques.

3.7. Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale.

Domaine 4 : Les compétences du praticien réflexif

4.2. Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

4.3. Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Observation des élèves et de l'organisation, les jeux en P1/ jeux en ligne, les ateliers, l'importance de la manipulation, la gestion du temps en P1 (activités, horaire, etc) ,le vocabulaire pédagogique en P1, le co-enseignement, l'apprentissage d'un son en P1, l'apprentissage d'un nombre en P1, l'analyse de mon action pédagogique, l'analyse matière en P1...

2. Travail autour des grandeurs et des nombres et opérations...

3. Travail du rythme et phonologie

4. Calligraphie majuscules- minuscules

5. Activités ciblant spécifiquement et explicitement l'acquisition du vocabulaire en M3 et en P1

Activités de lecture et/ou de savoir écouter

6. Activités scientifiques basées sur la démarche d'investigation

7. Exploiter un texte biblique en P1

8. Travail de la démarche en histoire en se concentrant particulièrement sur la dernière étape de celle-ci

...

Démarches d'apprentissage

Les AFP sont assurés par la psychopédagogue de référence, le maître de formation pratique et des maîtres assistants didacticiens afin de préparer le stage en P1.

Les AFP comprennent des séances théoriques et pratiques en psychopédagogie et dans les différentes disciplines et une partie des périodes AFP est consacrée à la préparation des stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide personnalisée sur demande durant les préparations de stage.

Feedback constructifs durant les AFP.

Activités d'essai lors du prestage.

Sources et références

PwP et dossiers-papier remis aux étudiants par les différents intervenants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

2 cours sur Connected

AFP didactiques (ensemble des disciplines)

AFP psychopédagogie et Stages

Documents à consulter en ligne dans ces 2 cours + support didactiques divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée AFP 3.1 et Stage 3.1 lors du stage actif .

Le stage est non remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100				

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 76 du RGE,

toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a			
Ancien Code	12_PED3B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3112		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine LEPORCQ (leporcqc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage en P1 permet à l'étudiant.e de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être). L'étudiant.e sera amené à pratiquer des activités de transfert (préparées en AFP), des activités de co-enseignement et des activités préparées et conduites en autonomie.

En bloc 3 les étudiants seront amenés à

- concevoir des situations d'apprentissage
- mettre en œuvre des situations d'apprentissage
- réguler leurs pratiques.
- évaluer les apprentissages des élèves et différencier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

- 1.1. Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.
 - 1.2. Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - 1.4. Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
 - 1.3. Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - 3.8. Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues;
- uniquement les compétences suivantes :
- Identifier des éléments socioculturels garants d'une communication efficace
 - Identifier et analyser les codes des cultures scolaires et familiales dans un but d'ouverture et de partenariat.

Domaine 2 : Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective

- 2.1. S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations.

Domaine 3 : Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive

- 3.3. Maîtriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.4. Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci.

3.8. Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues.

Uniquement les compétences suivantes :

- Identifier l'impact de sa communication non verbale sur les apprentissages et l'adapter ;
 - Identifier les invariants du harcèlement, du racisme/discrimination et des violences ;
 - Connaitre les stratégies de gestion de conflit ;
 - Créer un climat de confiance pour faciliter la prise de décision collective et la résolution de problème ;
 - Pratiquer une écoute active pour comprendre les besoins et les préoccupations des élèves, de leur entourage et des collègues.
 - Développer une communication ouverte et respectueuse avec ses pairs et les équipes éducatives pour échanger des idées et des pratiques pédagogiques efficaces.
 - Créer un environnement respectueux et propice à l'expression libre des opinions des élèves.
- 3.9. Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- 3.6. Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques.
- 3.7. Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale.

Domaine 4 : Les compétences du praticien réflexif

- 4.2. Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.3. Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Activités de transfert

Activités de co-enseignement selon les modalités fixées

Activités préparées et réalisées par l'étudiant.e.

Démarches d'apprentissage

- Apprentissage à la HE

-apprentissage par le vécu

-apport théorique

-préparation d'activités

-supervision des activités construites

- Pratique de terrain :

-Transfert de didactiques, co-enseignement, préparation d'activités, conduite d'activité, gestion de groupe, réflexion sur sa pratique.

- Accompagnement du maître de stage et des professeurs dans la pratique de terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Accompagnement des différents intervenants en amont du stage:

- apprentissage par le vécu
- apport théorique
- préparation d'activités
- supervision des activités construites

- Accompagnement du maître de stage et des professeurs dans la pratique de terrain.
- Démarche progressive : transfert- coenseignement-pratique autonome

Sources et références

Bibliographie cf. AFP
 Supports donnés lors des AFP
 Consignes de stage sur Connected
 Centre de documentation

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support de cours, des AFP et consignes disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée AFP 3.1 et Stage 3.1 lors du stage actif .
 Le stage est non remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100				

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 76 du RGE,
 toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.
 L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.
 En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.
 Toute absence durant des activités pratiques oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.
 Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).